



LISTE DES FONDATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE DU SECTEUR DE LA RECHERCHE

Les fondations relèvent de deux catégories

■ Les 28 fondations reconnues d'utilité publique dont la dotation provenait pour partie du compte d'affectation spéciale du Trésor n° 902-24.

1. *Institut Pasteur*
2. *Institut Curie*
3. *Fondation de la recherche médicale*
4. *Institut des Hautes Etudes Scientifiques*
5. *Fondation Rhône Alpes Futur*
6. *Fondation Supelec abritée à la Fondation de France*
7. *Fondation HEC*
8. *Fondation Tuck*
9. *Fondation ELA*
10. *Fondation de recherche pour le développement durable et les relations internationales*
11. *Fondation Thérèse et René Planiol pour l'étude du cerveau*
12. *Fondation Santé et Radiofréquences*
13. *Fondation Coeur et Artères*
14. *Fondation bâtiment énergie*
15. *Fondation de recherche pour l'aéronautique et l'espace*
16. *Fondation pour une culture de sécurité industrielle*
17. *Fondation Institut Europlace de Finance*
18. *Fondation Garches*
19. *Fondation Sécurité routière*
20. *Fondation de l'Institut Gustave Roussy*
21. *Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le monde*
22. *Fondation Innabiosanté*
23. *Fondation Motrice*
24. *ARTHRITIS*
25. *Fondation Cgénial*
26. *Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle*
27. *Fondation Institut du Cerveau et de la moëlle épinière*
28. *Fondation Alliance Biosécure*

■ Les autres fondations reconnues d'utilité publique, dotées d'un conseil scientifique, qui ont pour mission principale la recherche scientifique.
Le décret de reconnaissance d'utilité publique est un décret en Conseil d'État.